

**Fondation de l'Université
du Québec à Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux membres de
Fondation de l'Université du Québec à Montréal

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2025 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 19 août 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	Fonds général		Fonds spécial		Fonds des immobilisations, actifs incorporels et actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Apports								
Université du Québec à Montréal (note 3)	1 492 370	1 467 316					1 492 370	1 467 316
Autres (note 4)	7 849 683	5 901 988	738 973	1 125 331			8 588 656	7 027 319
Revenus nets de stationnement (note 3)	185 454	162 179					185 454	162 179
Revenus nets de placements (note 5)	1 487 275	653 678	4 563 904	2 585 216			6 051 179	3 238 894
Autres	18 045	28 556					18 045	28 556
	11 032 827	8 213 717	5 302 877	3 710 547	–	–	16 335 704	11 924 264
Dépenses								
Opérations								
Salaires et charges sociales	2 510 640	2 365 305					2 510 640	2 365 305
Honoraires professionnels	260 522	132 045					260 522	132 045
Fournitures, matériel et imprimés	22 408	24 515					22 408	24 515
Informatique	170 605	127 113					170 605	127 113
Déplacements, représentation, formation et événements	60 025	46 248					60 025	46 248
Publicité	12 550	13 211					12 550	13 211
Télécommunications	3 829	6 175					3 829	6 175
Frais bancaires	34 748	32 803					34 748	32 803
Cotisations et abonnements	4 725	1 852					4 725	1 852
Frais de gestion de portefeuille	37 050	35 551	113 753	103 280			150 803	138 831
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels					12 317	14 907	12 317	14 907
Assurances	20 544						20 544	
Contributions et bourses	7 719 712	5 811 805	1 016 118	1 040 285			8 735 830	6 852 090
Contribution spéciale à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal	1 750 000	1 500 000					1 750 000	1 500 000
	12 607 358	10 096 623	1 129 871	1 143 565	12 317	14 907	13 749 546	11 255 095
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(1 574 531)	(1 882 906)	4 173 006	2 566 982	(12 317)	(14 907)	2 586 158	669 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	<u>2025</u>			<u>2024</u>
	<u>Fonds général</u>		<u>Fonds des immobilisations, actifs incorporels et actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service</u>	
	<u>Non grevé d'affectations</u>	<u>Fonds spécial</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Soldes de fonds (négatifs) au début	(2 506 834)	38 532 017	202 037	35 558 051
Investissement en immobilisations	(379 263)		379 263	
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	(1 574 531)	4 173 006	(12 317)	669 169
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(4 460 628)	42 705 023	568 983	36 227 220

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	2 586 158	669 169
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	12 317	14 907
Variation nette de la juste valeur des placements	<u>(4 711 576)</u>	<u>(1 994 263)</u>
	(2 113 101)	(1 310 187)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(14 281)	2 572
Frais payés d'avance	(78 089)	72 814
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Université du Québec à Montréal	1 056 641	336 805
Autres	131 866	25 873
Apports reportés	940 633	1 113 932
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(76 331)</u>	<u>241 809</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 857)	(5 409)
Dépôt pour l'implantation du logiciel-service		(128 997)
Acquisition d'un actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service	(374 406)	
Placements	(5 056 168)	(7 341 081)
Cession de placements	4 865 839	7 532 647
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(569 592)</u>	<u>57 160</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(645 923)	298 969
Encaisse au début	<u>3 256 984</u>	<u>2 958 015</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 611 061</u></u>	<u><u>3 256 984</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Bilan

au 30 avril 2025

	2025			2024	
	Fonds général	Fonds spécial	Fonds des immobilisations, actifs incorporels et actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Court terme					
Encaisse	2 611 061			2 611 061	3 256 984
Placements (note 6)	14 050 620			14 050 620	13 591 699
Débiteurs	29 821			29 821	15 540
Avance au Fonds spécial, sans intérêt	259 816				
Frais payés d'avance	90 166			90 166	12 077
	17 041 484	–	–	16 781 668	16 876 300
Long terme					
Placements (note 6)		42 974 372		42 974 372	38 531 388
Immobilisations corporelles (note 7)			7 360	7 360	5 954
Actifs incorporels (note 8)			64 630	64 630	73 496
Dépôt pour l'implantation du logiciel-service					122 587
Actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service			496 993	496 993	
	17 041 484	42 974 372	568 983	60 325 023	55 609 725
PASSIF					
Court terme					
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)					
Université du Québec à Montréal	7 601 149			7 601 149	6 544 508
Autres	492 969	9 533		502 502	370 636
Dû au Fonds général, sans intérêt		259 816			
Apports reportés (note 10)	13 407 994			13 407 994	12 467 361
	21 502 112	269 349	–	21 511 645	19 382 505
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)					
Fonds général – non grevé d'affectations	(4 460 628)			(4 460 628)	(2 506 834)
Fonds spécial		42 705 023		42 705 023	38 532 017
Fonds des immobilisations, actifs incorporels et actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service			568 983	568 983	202 037
	(4 460 628)	42 705 023	568 983	38 813 378	36 227 220
	17 041 484	42 974 372	568 983	60 325 023	55 609 725

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Jean-François Champagne, directeur général et administrateur

Administrateur

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objectif de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec à Montréal. L'Université du Québec à Montréal détient donc un intérêt économique dans la Fondation. La Fondation est considérée comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes, en parts de fonds communs de placement alternatifs et en fonds négociés en bourse qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que la Fondation a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le Fonds général comprend les actifs, les passifs, les apports, les legs ainsi que les autres revenus et les dépenses servant aux activités courantes de la Fondation. Il comprend les ressources non affectées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont gagnés.

Le Fonds spécial comprend les actifs et les apports dont seule la totalité ou une partie du revenu ou une partie du capital peut être distribuée en bourses ou destinée à d'autres activités.

Le Fonds des immobilisations et actifs incorporels comprend les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations corporelles, aux actifs incorporels et à l'actif au titre des activités d'implantation de logiciel-service.

Constatation des revenus

Apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du Fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds général selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du Fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Promesses d'apports

Les promesses d'apports sont comptabilisées au moment où leur réception finale est raisonnablement assurée, c'est-à-dire uniquement au moment de leur encaissement.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus nets de placements incluent les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes, les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les revenus provenant de la participation aux revenus de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes ainsi que la participation aux revenus de fonds communs de placement.

Les revenus nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à l'état des résultats au poste Revenus nets de placements du Fonds spécial, alors que les revenus nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés au Fonds général.

Revenus nets de stationnement

La Fondation comptabilise ses revenus nets de stationnement lorsque les services sont fournis et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Logiciels	10 ans

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Accords d'infonuagique

Au moment de la conclusion d'un accord d'infonuagique, la Fondation répartit la contrepartie de l'accord entre toutes les composantes séparables importantes en fonction de leur prix de vente spécifique. Le coût des immobilisations corporelles est comptabilisé en tant qu'actif et les droits d'utilisation de biens corporels sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée de l'accord lorsqu'il s'agit d'un contrat de location-exploitation ou à titre d'immobilisations corporelles louées.

Pour comptabiliser les dépenses liées à ces accords, qui entrent dans le champ d'application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuagique par le client », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, la Fondation a choisi de ne pas appliquer la mesure de simplification et, conséquemment, doit déterminer si la composante logicielle de l'accord constitue un actif incorporel logiciel ou un logiciel-service.

Lorsque la composante logicielle de l'accord d'infonuagique ne constitue pas un actif incorporel logiciel, la Fondation la traite en tant que logiciel-service et comptabilise en charges les frais s'y rattachant lorsqu'ils sont engagés. Dans le cas où il y a des dépenses liées aux activités d'implantation directement attribuables à la préparation du logiciel-service en vue de son utilisation prévue, la Fondation choisit de les inscrire en tant qu'actif au titre des activités d'implantation du logiciel-service présenté dans un poste distinct du bilan libellé comme tel et de les comptabiliser en charges selon la méthode linéaire sur la période prévue d'accès au logiciel-service. Cet actif est donc amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans et est soumis à un test de dépréciation conformément à la méthode de dépréciation d'actifs à long terme de la Fondation. Cet actif est classé dans l'actif à long terme, sauf si, à la conclusion de l'accord d'infonuagique, la période prévue d'accès au logiciel-service est inférieure à un an. Les dépenses liées aux activités d'implantation qui ne sont pas directement attribuables à la préparation du logiciel-service sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Conversion de devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice, à l'exception des gains et pertes de change sur instruments financiers présentés à la juste valeur qui sont inclus dans la variation nette de la juste valeur

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - TRANSACTIONS AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'Université du Québec à Montréal (ci-après « l'Université ») détient un intérêt économique dans la Fondation, puisque cette dernière recueille auprès du public des dons destinés à l'Université.

L'Université, constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec* (RLRQ, chapitre U-1), a pour mission de former des étudiants à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre service à la collectivité. En vertu de l'article 985.23 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 (1) f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), l'Université n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

La Fondation bénéficie de l'utilisation de locaux et de personnel dont les frais sont pris en charge en totalité ou en partie par l'Université. Ces contributions ne sont pas inscrites à l'état des résultats, considérant la difficulté à en déterminer la juste valeur.

Apports de l'Université du Québec à Montréal

La contribution de l'Université du Québec à Montréal est composée d'un montant de 1 000 000 \$ en 2025 (1 000 000 \$ en 2024) provenant d'une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur allouée aux institutions d'enseignement pour leur fondation ainsi que d'une subvention directe de 492 370 \$ en 2025 (467 316 \$ en 2024) provenant directement du Fonds d'opération de l'Université du Québec à Montréal.

Revenus nets de stationnement

En vertu d'un contrat de location, l'Université du Québec à Montréal loue à la Fondation les stationnements sur son campus.

La Fondation transfère la gestion des opérations de stationnement à l'Université du Québec à Montréal, qui est responsable des opérations financières des stationnements et qui facture des dépenses de location et de gestion à la Fondation.

L'Université du Québec à Montréal remet annuellement un montant établi à la suite de l'application des modalités prévues aux contrats.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

3 - TRANSACTIONS AVEC L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (suite)

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds général		
Revenus		
Droits de stationnement	<u>3 261 803</u>	<u>2 914 820</u>
Dépenses		
Charges locatives	<u>2 215 977</u>	<u>1 951 701</u>
Contrat de gestion	<u>860 372</u>	<u>800 940</u>
	<u>3 076 349</u>	<u>2 752 641</u>
Revenus nets de stationnement	<u>185 454</u>	<u>162 179</u>

Les contrats de gestion et de location sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés moyennant un préavis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration du renouvellement des contrats.

4 - AUTRES APPORTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Montants encaissés au cours de l'exercice		
Particuliers	<u>2 438 067</u>	<u>2 228 441</u>
Entreprises	<u>2 406 848</u>	<u>2 434 158</u>
Autres organismes sans but lucratif	<u>4 684 374</u>	<u>3 478 652</u>
	<u>9 529 289</u>	<u>8 141 251</u>
Variation des apports reportés	<u>(940 633)</u>	<u>(1 113 932)</u>
	<u>8 588 656</u>	<u>7 027 319</u>

5 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2025</u>		
	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds spécial</u>	
	\$	\$	
	<u>Total</u>		
	\$		
Intérêts et dividendes	<u>21 694</u>	<u>104 983</u>	<u>126 677</u>
Revenus de participation de fonds communs de placement	<u>376 858</u>	<u>836 068</u>	<u>1 212 926</u>
Variation nette de la juste valeur	<u>1 088 723</u>	<u>3 622 853</u>	<u>4 711 576</u>
	<u>1 487 275</u>	<u>4 563 904</u>	<u>6 051 179</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

5 - REVENUS NETS DE PLACEMENTS (suite)

			2024
	Fonds général	Fonds spécial	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	27 817	100 311	128 128
Revenus de participation de fonds communs de placement	332 744	783 759	1 116 503
Variation nette de la juste valeur	293 117	1 701 146	1 994 263
	<u>653 678</u>	<u>2 585 216</u>	<u>3 238 894</u>

6 - PLACEMENTS

	2025	2024
	\$	\$
Fonds général – placements présentés à court terme		
Encaisse – fiduciaire	294 297	80 277
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	141 075	180 885
Parts de fonds communs d'actions étrangères	1 900 193	2 172 375
Parts de fonds communs de placement alternatifs	1 187 242	1 077 524
Parts de fonds communs d'obligations canadiennes	6 841 194	6 130 299
Parts de fonds de revenu fixe mondial	2 031 350	2 133 135
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	1 345 089	1 111 370
Fonds négociés en bourse	310 180	526 303
Obligations		179 531
	<u>14 050 620</u>	<u>13 591 699</u>
Fonds spécial – placements présentés à long terme		
Encaisse – fiduciaire	185 333	148 962
Parts de fonds communs d'actions canadiennes	229 923	522 205
Parts de fonds communs obligations canadiennes	15 128 218	15 925 674
Parts de fonds communs d'actions étrangères	11 764 296	10 242 195
Parts de fonds communs de placement alternatifs	3 106 176	3 052 594
Parts de fonds de revenu fixe mondial	4 505 601	1 428 069
Fonds négociés en bourse	1 544 595	1 832 659
Actions de sociétés ouvertes canadiennes	6 510 230	5 379 030
	<u>42 974 372</u>	<u>38 531 388</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>62 751</u>	<u>55 391</u>	<u>7 360</u>	<u>5 954</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

8 - ACTIFS INCORPORELS

			<u>2025</u>	<u>2024</u>
			Valeur	Valeur
	Coût	Amortissement	comptable	comptable
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	<u>90 801</u>	<u>26 171</u>	<u>64 630</u>	<u>73 496</u>

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les sommes à remettre à l'État totalisent 58 240 \$ au 30 avril 2025 (62 627 \$ au 30 avril 2024) et représentent des taxes à la consommation.

10 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds général		
Solde au début	12 467 361	11 353 429
Montant constaté aux résultats	(7 719 712)	(5 811 805)
Montant encaissé pour les prochains exercices	8 660 345	6 925 737
Solde à la fin	<u>13 407 994</u>	<u>12 467 361</u>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des contributions du prochain exercice.

11 - PROMESSES D'APPORTS

Les promesses d'apports des donateurs, non comptabilisées aux états financiers, s'élèvent à 13 805 960 \$ en 2025 (17 400 123 \$ en 2024) et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et de legs testamentaires, comme suit :

	<u>\$</u>
2025-2026	2 964 438
2026-2027	4 608 651
2027-2028	3 873 580
2028-2029	1 098 316
2029-2030	457 398
2030 et années subséquentes	803 577
	<u>13 805 960</u>
Produits d'assurance vie	2 091 700
Legs testamentaires	<u>10 348 228</u>
	<u>26 245 888</u>

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

La Fondation réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle des activités d'investissement libellés dans une monnaie étrangère, lesquels sont principalement effectués en dollars américains. Au 30 avril 2025, la Fondation est exposée au risque de change en raison de certains placements en dollars américains totalisant 647 740 \$ (600 337 \$ au 30 avril 2024).

Certains placements en parts de fonds communs et dans les Fonds négociés en bourse exposent indirectement la Fondation au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Certains placements en parts de fonds communs de placement et dans les fonds négociés en bourse exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions de sociétés ouvertes canadiennes, en parts de fonds communs de placement et en fonds négociés en bourse, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments. Certains placements en parts de fonds communs de placement alternatifs exposent indirectement la Fondation au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 30 avril 2025

13 - ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée, d'après une entente signée le 11 octobre 2023, à verser une contribution spéciale de 5 000 000 \$ à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal d'ici décembre 2025. Au 30 avril 2025, l'engagement sur cette entente est de 1 750 000 \$.